

Legs, donations et assurance-vie

#wpforms-20848 { } Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Ma paroisse \*Saint Roch – Sacré CœurSainte Joséphine de BakhitaSaints ApôtresSaint Amant – Gond Pontouvre – ChampniersSaint Cybard sur Charente et NouèreSoyaux – Vallée de l'EchelleNotre Dame des SourcesLa Visitation sur BoëmeBaignes – Barbezieux – BarretAubeterre – Brossac – ChalaisBlanzac – Montmoreau – Villebois-LavaletteNotre Dame des Terres en Haute CharenteConfolens – Champagne MoutonChabanaisSaint Augustin en Tardoire et BandiatChateauneufSegonzacNotre Dame des BorderiesSaint Martin en Val de CognacJarnacSainte

ThérèseRouillacSigogneAigreMansleRuffecVillefagnanObjet du message \*Message \*De la part de \*Envoyer

# Pourquoi donner?

**Pourquoi ?** C'est une dernière façon de continuer à faire du bien, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie, un dernier don, un don encore plus fort.

**Comment ?** Léguer permet d'anticiper de son vivant, par testament, la transmission après son décès, de tout ou partie de ses biens, à une ou plusieurs personnes ou organismes.

#### Contact:

Service Ressources – ressources@dio16.fr – 05.45.91.34.44 Association diocésaine d'Angoulême – 226 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême

Conformément à la loi de 1905, l'Église ne perçoit aucune subvention pour accomplir sa mission. Le diocèse d'Angoulême vit principalement des dons des fidèles. Merci pour votre soutien.

#wpforms-20839 { } Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Veuillez activer JavaScript dans votre navigateur pour remplir ce formulaire. Ma paroisse \*Saint Roch – Sacré CœurSainte Joséphine de BakhitaSaints ApôtresSaint Amant – Gond Pontouvre –ChampniersSaint Cybard sur Charente et NouèreSoyaux – Vallée de l'EchelleNotre Dame des SourcesLa Visitation sur BoëmeBaignes – Barbezieux – BarretAubeterre – Brossac – ChalaisBlanzac – Montmoreau – Villebois-LavaletteNotre Dame des Terres en Haute CharenteConfolens – Champagne MoutonChabanaisSaint Augustin en Tardoire et BandiatChateauneufSegonzacNotre Dame des BorderiesSaint Martin en Val de CognacJarnacSainte

ThérèseRouillacSigogneAigreMansleRuffecVillefagnanObjet \*Message \*De la part de \*Envoyer

# Pourquoi donner?

**Pourquoi ?** C'est une dernière façon de continuer à faire du bien, comme nous l'avons fait tout au long de notre vie, un dernier don, un don encore plus fort.

**Comment ?** Léguer permet d'anticiper de son vivant, par testament, la transmission après son décès, de tout ou partie de ses biens, à une ou plusieurs personnes ou organismes.

#### Contact

Service Ressources - denier@dio16.fr - 05.45.91.34.44

### Association diocésaine d'Angoulême – 226 rue de Bordeaux – 16000 Angoulême

Conformément à la loi de 1905, l'Église ne perçoit aucune subvention pour accomplir sa mission. Le diocèse d'Angoulême vit principalement des dons des fidèles. Merci pour votre soutien.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 28/10/2025 - https://charente.catholique.fr/legs-donations-et-assurance-vie/